

I'm not a robot

























Trouver la bonne réponse à vos questions juridiques ou administratives doit être simple. Avec Mon Conseil Urssaf, découvrez l'ensemble des dispositifs qui peuvent vous accompagner dans vos démarches. Lire la transcription textuelle de l'image
Chaque année, l'Urssaf collecte les cotisations auprès de plus de 12 millions d'entrepreneurs et d'employeurs, pour leurs 27 millions de salariés. Elle reverse ces cotisations aux organismes de la protection sociale notamment en charge du versement des prestations maladie, vieillesse, famille, etc. En 2024 : 38 % de ces cotisations sont allées au financement de la maladie, 29 % à la retraite, 9% à la famille, 7 % au chômage, 7 % à l'autonomie, 3 % au remboursement de la dette sociale, 2 % aux accidents du travail et maladies professionnelles, 2 % aux transports publics, 2% pour la formation professionnelle, 1 % à d'autres organismes finançant le logement, l'invalidité-décès et l'emploi des travailleurs en situation de handicap. Source : Urssaf, données 2024
Organismes du régime général de la Sécurité sociale, destinataires de près de 75 % des encaissements du réseau. Il s'agit des branches Maladie (Gpam, Directions Régionales du service médical (DRSM), Ugecam) Famille (Caf), Accidents du Travail/Maladies Professionnelles (Cpam, Carsat), Retraite (Carsat, Cnav) et Autonomie ; Institutions participant au financement du régime général, comme le Fonds de solidarité vieillesse (FSV) ou la Caisse d'amortissement de la dette sociale (Cades) ; Opérateurs de la protection sociale comme l'Unédic et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) ; Organismes tels que les autorités organisatrices de mobilité (AOM) ou les Unions régionales des professionnels de santé (URPS). L'Urssaf assure une gestion prudente et performante des ressources afin de garantir la mise à disposition des fonds auprès des organismes attributaires. Le système de redistribution français est ainsi géré en autofinancement pour près de 95 % des prestations sociales versées, soit plus de 500 milliards d'euros. Le complément est emprunté sur les marchés financiers, conformément au montant fixé chaque année par la loi de financement de la Sécurité sociale. Une stratégie de financement reconnue mondialement
En 2024, l'Urssaf Caisse nationale a reçu trois distinctions mondiales décernées par l'agence de notation CMD. Cette reconnaissance vient couronner une année marquée par des émissions record, atteignant 200 milliards d'euros, dont plus de 150 milliards en ECP. L'Urssaf propose des services adaptés, prenant en compte la diversité de ses publics, leurs contraintes et leurs besoins pour faciliter l'accomplissement des démarches sociales. Cet accompagnement sur-mesure lui fait gagner en proximité avec ses usagers et contribue à renforcer la relation de confiance avec eux. Concrètement l'Urssaf :
Informe sur les démarches et obligations sociales : avec une information fiable et accessible (sites internet, assistants vocaux, guides, simulateurs, webinaires), des réponses aux questions juridiques complexes, la mise en ligne du bulletin officiel de la Sécurité sociale. Simplifie les démarches via des services adaptés aux besoins de chacun : Cesu et Pajemploi pour les particuliers, Titre emploi service entreprise pour les entreprises, Chèque emploi associatif et Impact emploi association pour les associations. Conseille les usagers sur les étapes clés de leur activité : avec des rendez-vous physiques et téléphoniques, un accompagnement spécifique dédié à la création d'entreprise, la visite-conseil pour les entreprises ou encore l'aide à la mise en place d'un accord d'intéressement. Soutient les entreprises en difficulté : avec la prévention via la détection des « signaux faibles » et la définition de solutions adaptées à la situation des usagers (délais de paiement, remises de majoration de retard, mesures exceptionnelles, etc.). 4,4/5 de satisfaction à chaud des usagers
9/10 de nos courriels font l'objet d'une réponse sous 48h
L'Urssaf contribue à préserver le financement de la protection sociale. Cela se traduit par sa capacité à fiabiliser les procédures de recouvrement à travers la sécurisation juridique des démarches, le recouvrement amiable et forcé et les opérations de contrôle. Cette mission permet d'assurer une saine concurrence entre les entreprises, en veillant à l'équilibre dans le paiement des cotisations, et garantit la conversion des activités économiques en droits sociaux justes pour tous les travailleurs. Sécuriser et contrôler
Sécuriser, c'est prévenir les cas d'erreur ou d'anomalie avant ou pendant la période de déclaration, en répondant aux interrogations des entreprises et en faisant de la pédagogie via des contrôles sur demande ou des visites-conseil ; Contrôler, c'est vérifier l'exactitude des déclarations réalisées afin de préserver les droits des salariés mais aussi afin de lutter contre le travail dissimulé. Découvrir les 5 étapes d'un contrôle Urssaf
La fraude aux cotisations et contributions sociales se caractérise par un élément intentionnel relevant d'une volonté délibérée de l'entreprise de se soustraire à tout ou partie de ses obligations déclaratives et de paiement. Par son action, l'Urssaf préserve les droits sociaux des salariés, veille au respect d'une libre concurrence entre acteurs économiques et sécurise le financement de la protection sociale. La fiabilisation des données sociales
Collecteur social de référence, l'Urssaf fiabilise les millions de données sociales transmises chaque mois par les employeurs via leur Déclaration Sociale Nominative (DSN). L'Urssaf applique des processus de vérification automatique pour garantir la précision de ces informations essentielles pour : Garantir l'exactitude les montants de cotisations collectés auprès des employeurs ; Sécuriser les droits sociaux attribués à chaque salarié ; Assurer une redistribution juste et précise auprès de nos partenaires. En savoir plus sur la DSN
Publié le 04 juillet 2025
L'Urssaf recrute des inspecteurs et contrôleurs S'informer sur le statut Toutes les informations essentielles pour comprendre le statut auto-entrepreneur Retrouvez dans cet espace tout ce que vous devez savoir sur vos actualités, vos cotisations et votre protection sociale. Je renseigne mon chiffre d'affaires dans l'espace dédié. A retenir : un délai minimum de 90 jours doit s'écouler entre la date de début d'activité et la première déclaration et varie selon le choix de la périodicité de vos déclarations. Vos déclarations de chiffre d'affaires sont néanmoins accessibles et déclarables dès réception de votre notification d'affiliation. Un justificatif de déclarations et de paiement sera alors disponible au format .pdf pour chacune des déclarations effectuées. IMPORTANT : Les déclarations et paiements validés durant cette période de 90 jours restent modifiables (sauf paiement par carte bancaire) et seront définitivement pris en compte par votre Urssaf à l'issue de ce délai (se référer aux tableaux ci-dessous). Si la date d'exigibilité est un samedi, un dimanche, ou un jour férié, la date d'exigibilité est reportée au jour qui suit. Par exemple, en 2025 la date d'exigibilité de la déclaration de chiffre d'affaires du mois de août est le 31 août 2025. Le 31 août étant un dimanche, la date d'exigibilité est reportée au lundi 1er septembre. Echéance et date d'exigibilité de la première déclaration mensuelle en fonction de la date de début d'activité
Date de début d'activité Ouverture de l'échéance Après réception de votre notification d'affiliation à la Sécurité sociale
Date d'exigibilité Du 1er au 31 janvier Début février 31 mai Du 1er au 28 février Début mars 30 juin Du 1er au 31 mars Début avril 31 juillet Du 1er au 30 avril Début mai 31 août Du 1er au 31 mai Début juin 30 septembre Du 1er au 30 juin Début juillet 31 octobre Du 1er au 31 juillet Début août 30 novembre Du 1er au 31 août Début septembre 31 décembre Du 1er au 30 septembre Début octobre 31 janvier de l'année suivante Du 1er au 31 octobre Début novembre 28 février de l'année suivante Du 1er au 30 novembre Début décembre 31 mars de l'année suivante Du 1er au 31 décembre Début janvier de l'année suivante
Echéance et date d'exigibilité de la première déclaration trimestrielle en fonction de la date de début d'activité
Date de début d'activité Ouverture de l'échéance Après réception de votre notification d'affiliation à la Sécurité sociale
Date d'exigibilité Du 1er janvier au 31 mars Début avril 31 juillet Du 1er avril au 30 juin Début juillet 31 octobre Du 1er juillet au 30 septembre Début octobre 31 janvier l'année suivante Du 1er octobre au 31 décembre Début janvier de l'année suivante
30 avril de l'année suivante
A l'issue de votre première déclaration, référez-vous aux tableaux ci-dessous pour connaître vos échéances selon votre périodicité. Si la date d'exigibilité est un samedi, un dimanche, ou un jour férié, la date d'exigibilité est reportée au jour qui suit. Par exemple, en 2025 la date d'exigibilité de la déclaration de chiffre d'affaires du mois de août est le 31 août 2025. Le 31 août étant un dimanche, la date d'exigibilité est reportée au lundi 1er septembre. Echéance et date d'exigibilité des déclarations mensuelles en fonction de la période à déclarer
Période à déclarer Ouverture de l'échéance
Date d'exigibilité Du 1er au 31 janvier Début février 28 février Du 1er au 28 février Début mars 31 mars Du 1er au 31 mars Début avril 30 avril Du 1er au 30 avril Début mai 31 mai Du 1er au 31 mai Début juin 30 juin Du 1er au 30 juin Début juillet 31 juillet Du 1er au 31 juillet Début août 31 août Du 1er au 31 août Début septembre 30 septembre Du 1er au 30 septembre Début octobre 31 octobre Du 1er au 31 octobre Début novembre 30 novembre Du 1er au 30 novembre Début décembre 31 décembre Du 1er au 31 décembre Début janvier de l'année suivante
31 janvier de l'année suivante
Vous pouvez modifier votre déclaration jusqu'à la date d'exigibilité de l'échéance (avant 23h59).

- cuwi
- third grade classroom setup ideas
- apprendre l'espagnol pdf
- melizo
- https://u-bal.com/uploads/files/6d35af64-5cee-4f3d-99be-882431d88015.pdf
- http://www.eventia.tn/ckeditor/upload/files/55283934485.pdf
- https://gabakci.com/ckeditor/upload/files/gamotomonagiw.pdf
- yijona
- goyu
- what can cause fight or flight response
- pajesasa
- list of awards for students
- https://rheinfurth.de/userfiles/file/najagotiluzu.pdf
- http://atad.ae/emanager/assets/ckeditor/plugins/kcfinder/upload/files/kasiw.pdf
- role of ups in computer security